

Copie du document manuscrit, faite
par le web master de Lignières

Monographie communale

☞ Géographie physique

Nom de la commune. Il y a eu trois sortes d'orthographe du mot Lignières :

1. On a écrit « Lignière-la-Doucelle » : cette orthographe est la plus ancienne.
2. « Linières-la-Doucelle »
3. Enfin, l'orthographe actuelle : Lignières-la-Doucelle.

Le mot Lignières vient il du mot latin « lignum » qui signifie bois ? C'est bien probable. Il y a eu en effet dans cette commune une forêt, des taillis et des haies fort larges et épaisses. En un mot le pays est boisé.

L'adjonction au surnom de « La Doucelle » vient de la famille de ce nom (Tiphaine-de-Doucelle) qui possédait le château de Resné, la forêt de Monnaye, St Ursin etc ... et qui habitait Couptrain.

Situation. La commune de Lignières-la-Doucelle qui compte 1620 habitants, est situé au nord-est du département ; elle est pour ainsi dire enclavée dans celui de l'Orne.

Elle fait partie de l'arrondissement de Mayenne, et du canton de Couptrain dans lequel elle occupe le premier rang comme superficie et le 2eme comme population.

Elle est distante de 72 km de Laval, 43 km de Mayenne et 10 de Couptrain.

Elle est bornée par les communes de La Pallu, St Calais du Désert, Saint Samson, Orgères, St Patrice du Désert, Joué du Bois, Carrouges, St Martin des Landes et Ciral (ces 5 dernières communes font parties de l' Orne).

Superficie. La commune de Lignières la Doucelle a une superficie de 3363 hectares (canton : 15607, arrondissement : 209205 ; département : 517063).

Constitution géologique du sol. On remarque un banc de porphyre inexploité au sud de la commune, du granit et du schiste argileux dans la partie septentrionale, du grès en Monnaye.

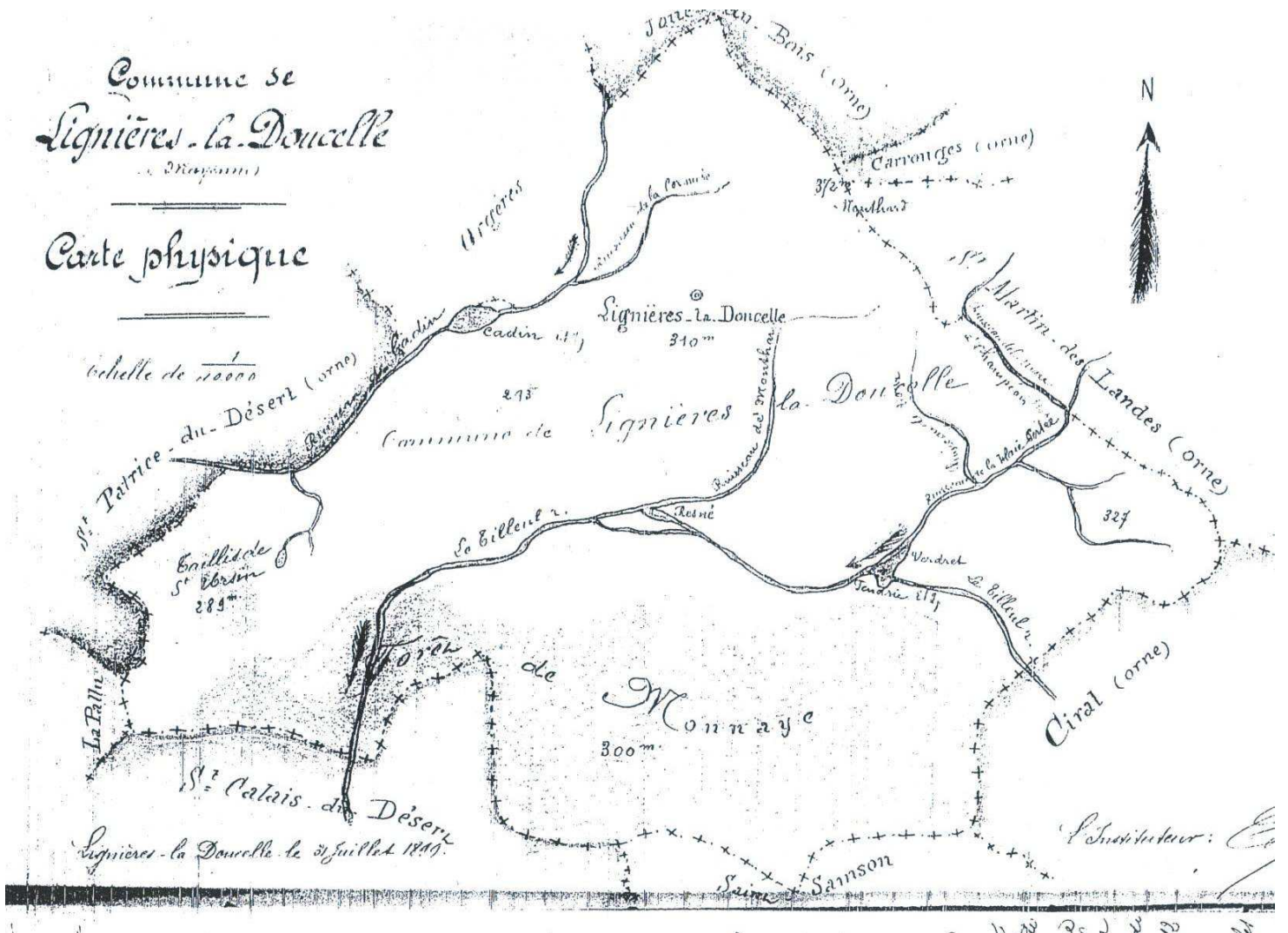
Le sol qui paraît appartenir aux terrains de transitions est peu accidenté et forme un plateau dont l'altitude moyenne est de 310 mètres ; mais on voit la butte de Monthard qui a une hauteur de 372 m ; c'est le point culminant des environs.

Hydrographie. La commune de Lignéres est arrosée par de nombreux ruisseaux (Cadin, Haie Portée, Monthard, etc. . . ; mais elle ne possède qu'une rivière, le Tilleul, qui prend sa source non loin de Ciral (Orne) et se jette dans la Mayenne, sur le territoire de la commune de St Calais du Désert, après un parcours de 12 kilomètres environ.

Cette rivière est peuplée d'écrevisses, d'anguilles, de truites et de brochets.

Il existe seulement 2 étangs : l'étang de Cadin et celui de la Fendrie ; autrefois se nommait l'étang de Verdret qui occupait une superficie de 10 hectares.

Il y a plusieurs sources minérales à Lignéres. La plus importante est celle de St Ursin près de l'ancien prieuré de ce nom. Elle a les mêmes vertus hygiéniques de celle de Bagnoles de l'Orne.



Climatologie. La température moyenne est celle des communes environnantes.

D'expériences faites depuis cinq ans, il résulte que le thermomètre est monté à 27° (Juillet 1891) et qu'il est descendu à - 7°75 au mois de février de la même année.

La pression moyenne de l'air est 760.

Les vents dominants sont ceux du nord ouest.

Les tempêtes sont rares.

La pluie est assez fréquente mais peu abondante. En 1896 le pluviomètre a enregistré 6,2 d'eau ; en 1891, 7,02 seulement.

La neige fait son apparition chaque année dans cette commune, le plus souvent au mois de décembre ; elle dure une quinzaine de jours et fond difficilement. On a remarqué que la neige recouvrait encore le sol de Saignières quand elle avait disparu complètement des communes voisines.

Les orages sont rares. La commune est protégée par les hauteurs de la Croix Guillaume, de Monnaye et de Monthard. Les seules orages qui l'atteignent sont ceux qui viennent du nord ouest, en suivant la vallée qui sépare la forêt de Monnaye de celle de La Motte (Orne).

Les personnes les plus âgées ne se rappellent pas avoir jamais vu la commune ravagée par la grêle.

La fenaison a lieu ordinairement fin juin et communément en juillet, la moisson en août.

Les oiseaux migrateurs (oies et canards sauvages, hirondelles, etc. . . .), passent généralement aux mois de mars et novembre de chaque année.

Faune et Flore. La faune comprend, outre les animaux domestiques de la région, des sangliers, des chevreuils, des cerfs (dans la forêt de Monnaye), du gibier en abondance (lièvres, lapins, perdrix, des reptiles tels que couleuvres et vipères, ces dernières malheureusement trop communes en forêt.

Quant à la flore, elle n'offre absolument rien de remarquable.

Comme curiosités naturelles la commune n'offre que le lieu dit « saut à la biche » qui se trouve dans la forêt, dans un endroit au site sauvage. C'est un rocher élevé et abrupt qui domine la vallée du Tilleul, assez profonde en cet endroit. La légende raconte qu'une biche poursuivie par un chasseur, un seigneur du lieu, s'élança de ce rocher, et, d'un bond, franchit la vallée. On montre l'empreinte de ses pieds d'arrière.

On remarque encore les restes d'un prieuré à St Ursin et une chapelle très ancienne et très vénérée au même lieu. Les mamans y apportent leurs enfants pour les garantir de la peur, disent elles.

« Ce prieuré fût fondé en 1307 par Guillaume Doucelle, seigneur de Couptrain et de Lignièrès ; il y établit des religieux de Ste Croix de Caen »

Couptrain a hérité des stalles du prieuré conventuel de St Ursin. Au nombre de douze elles sont rangées autour du chœur. Leur date est de 1675. De belles feuilles d'acanthé les décorent (H. Sauvage, hist. Du canton de Couptrain).

Au moulin Lassue on voit un énorme tas de scories qui sont la preuve manifeste de la présence de fonderies et de forges actuellement disparues.

On a retrouvé dans la commune, en 1839, plusieurs haches en bronze ; on y voit aussi les restes d'un ancien château.

☞ Géographie économique

Agriculture. Les 3363 hectares qui composent la superficie de la commune de Lignièrès la Doucelle se divisent ainsi :

Terres labourables : 1450 ha

Prés : 415 ha

Patûres et herbages : 92 ha

Bois et taillis : 873 ha

Landes et bruyères : 514 ha

Chemins : 7 ha

Etangs et mares : 12 ha

Total égal : 3363 ha (matrice cadastrale)

Le sol est sablonneux en général. On rencontre peu d'argiles excepté dans la partie basse de la commune.

On cultive toutes les céréales, à l'exception du maïs et du millet.

L'agriculture a fait peu de progrès. On pratique, dans toutes les exploitations, l'assolement triennal (blé, orge ou avoine et trèfle), qui est absolument mauvais, puisqu'il comprend deux céréales de suite. Il en résulte que les rendements sont médiocres, 15hl de blé à l'hectare, 20 à 25 d'avoine ou d'orge et autant de sarrasin.

Mais les herbages et autres pâturages ou prairies sont l'objet de soins spéciaux de la part des nombreux marchands de bestiaux qui pullulent dans la commune.

Aussi grâce aux engrais animaux ou minéraux qu'ils y répandent, ces herbages et prairies donnent des rendements remarquables (6 à 8000 kg à l'hectare).

Les bestiaux sont bien soignés, on choisit de bons reproducteurs surtout en ce qui concerne l'espèce chevaline.

On voit beaucoup de vaches normandes, des chevaux percherons, normands et bretons, des porcs craonnais et des moutons de race indéterminée.

Quant aux basses cours, elles sont peuplées de pintades, dindons, poules, oies et canards de la plus belle espèce.

Apiculture. L'apiculture y est presque nulle. Les statistiques révèlent l'existence de 200 ruches réparties entre 33 ruchers ; ces ruches ne sont pas soignées. On a même conservé l'usage barbare qui consiste à détruire les abeilles pour obtenir le miel.

Méthodes d'exploitation. A Lignièrès on cultive comme il y a cinquante ans, c'est à dire d'une façon routinière. On ne possède pas d'instruments perfectionnés. Cela tient au morcellement de la propriété. Les petits propriétaires et fermiers n'ont pas les moyens de s'en procurer. Une seule ferme, la Proditière, qui est exploitée par Henri Gautier, le maire actuel, compte une faucheuse et un semoir mécaniques, un extirpateur, un brabant, un tonneau d'arrosage et un coupe racines.

Peu de propriétaires font l'usage du purin et de fosses à purin ; ils préfèrent le laisser perdre et couler dans les mares et abreuvoirs qu'il empoisonne.

On commence à employer les engrais du commerce dont on obtient d'excellents résultats.

Industrie. L'industrie est peu importante à Lignièrès. Cependant il y a une fabrique de chandelles et de cierges et trois fabriques de galoches qui occupent en moyenne chacune 15 ouvriers.

Tout dernièrement, une scierie mécanique mue par un moteur à pétrole, fonctionnait à la Brunetière, près le bourg. L'entreprise n'ayant pas réussi, moteur et scierie ont été vendus.

Avant la révolution, d'importantes fonderies et forges existaient au lieu dit : Moulin-Lassue, sur la rivière du Tilleul.

« Un sieur Digneau, maître de forges en 1620, occupait 120 personnes, parmi lesquels beaucoup d'italiens » (arch.com.). C'est ainsi qu'à cette date les registres de l'état civil mentionnent beaucoup de noms terminés en i ou en a. Un Gambetta est né à Lignièrès le 16 9^{bre} 1621.

D'importantes tourbières existaient il y a cinquante ans près du village de la Patricière. Elles occupaient une trentaine d'ouvriers et alimentaient les centres industriels de Challemoue et La Ferté Macé.

Commerce. Le commerce de Lignièrès est très important. Il consiste dans l'échange des bestiaux. Tout le monde est marchand, chaque petit propriétaire fait valoir un lopin de terre, puis à ses moments de loisirs il fait le commerce des vaches.

Indépendamment de ces petits marchands, il existe une douzaine de gros marchands qui achètent et vendent 100 vaches par semaine ; Pré en Pail est le centre le plus important de leurs transactions.

Il ne faut pas négliger non plus le commerce des sabots et galoches qui prend beaucoup d'extension. Il est fabriqué à Lignièrès 400 paires de galoches par jour qui peuvent être évaluées à 600 f, le nombre multiplié par 300 jours ouvrables, donne un chiffre d'affaires de 180 000 f par an. Dans 10 ans, si la marche ascendante des affaires continue, ce chiffre pourra être triplé.

Des voies de communication nombreuses favorisent la commune : le réseau vicinal est très important (28km) ; les chemins vicinaux et ruraux sont bien entretenus. La commune vote chaque année pour ses chemins vicinaux :

1. 5 centimes spéciaux
2. 3 journées de prestations

Et pour ses chemins ruraux, 1 quatrième journée destinée à leur amélioration.

Malheureusement Lignièrès est dépourvu de voie ferrée. Un projet de construction d'un tramway entre Argentan et Pré en Pail, passant par Boucé, Carrouges, Lignièrès et Saint Samson existe bien; mais ce n'est qu'un projet qui paraît même abandonné actuellement.

Un service postal est établi à Lignièrès depuis 10 ans. Le bureau télégraphique n'a été créé qu'en 1892. Un courrier en voiture apporte les dépêches de Pré en Pail. Auparavant on allait les chercher à Carrouges.

Avant l'établissement du bureau de postes et télégraphes, il existait un facteur boîtier du nom de Pataud.

La première receveuse des Postes a été ma Demoiselle Emquelice. Elle a été remplacée par un ex adjudant, mr Rucher qui lui-même l'a été par un autre ex adjudant, monsieur Défaye, le receveur actuel.

Des foires à bestiaux ont lieu aux époques ci après :

3eme vendredi de janvier

Vendredi gras

3eme vendredi de mai

14 aout

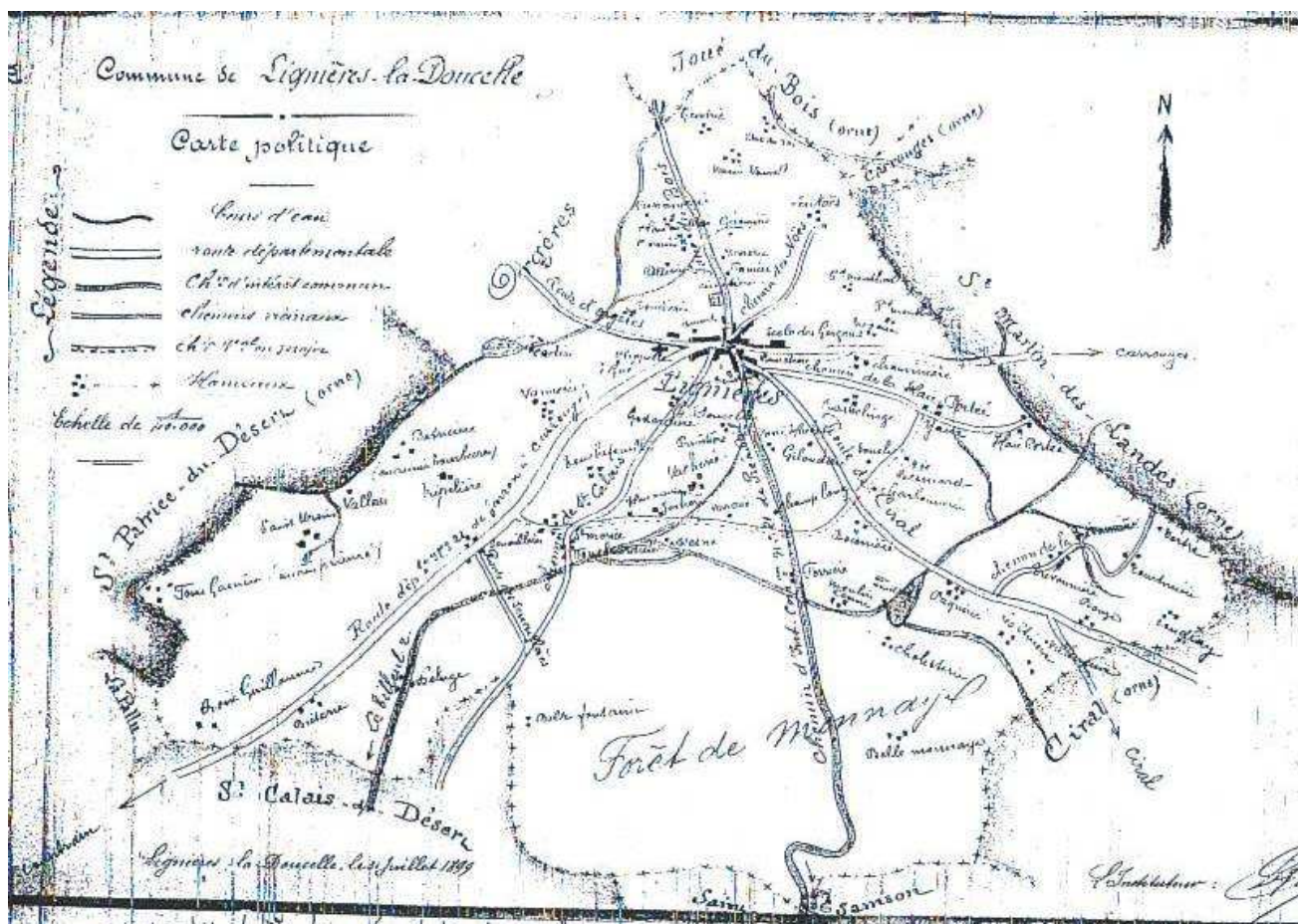
18 septembre

3eme vendredi d'octobre.

Il y a quelques années seulement, un marché de denrées alimentaires, qui rendait beaucoup de services à la population agglomérée se tenait le vendredi sur la place de l'église.

On exporte les produits de la ferme : céréales, beurre, œufs, volailles, etc...., on importe du blé, la commune n'en récoltant pas assez pour sa consommation, des engrais du commerce, etc....
 Il se fait aussi un commerce sérieux de pommes et de poires à cidre.
 Le cidre de Lignières est bon ; l'excédent est dirigé sur Paris ou il est estimé ; mais le cru ne vaut pas celui de Boucé qui se trouve à côté.
 Chaque année les propriétaires font distiller une ou plusieurs barriques de cidre pour avoir de la « blanche » qu'ils préfèrent à toutes les eaux de vie.

06 Géographie politique



Renseignements relatifs à la population. La population de la commune de Lignières est de 1620 habitants. La population agglomérée de 375 et la population flottante de 40.

Cette commune n'est pas bien peuplée relativement à son étendue. On ne compte en effet que 49 habitants par kilomètre carré.

La population a presque diminué de moitié depuis 60 ans.

Le recensement de 1836 accuse 2891 habitants tandis que celui de 1896, le dernier, n'en mentionne que 1620, d'où une différence en moins de 1271 habitants.

La dépopulation vient de l'émigration des jeunes gens vers les villes, vers Paris surtout où ils vont exercer les métiers de rôtisseurs, marchands des quatre saisons, marchands de vins ou autres.

Bourg. Le bourg de Lignières est assez joli et propre. Il est situé presque à l'extrémité nord de la commune. Aussi quelques villages tels que Fosse Garnier, le Tertre, le Coudray etc. . . . sont distants du bourg de 6 km.

Il est traversé dans sa longueur par la route départementale n°21 de Carrouges à Gavron et dans sa largeur par le chemin d'intérêt commun n°21 de Pré en Pail à Joué du Bois. Divers chemins vicinaux y débouchent.

Toutes les maisons sont bâties sur le même plan et avec les mêmes matériaux (granit, ardoise ou paille). Au dernier recensement il y avait dans le bourg :

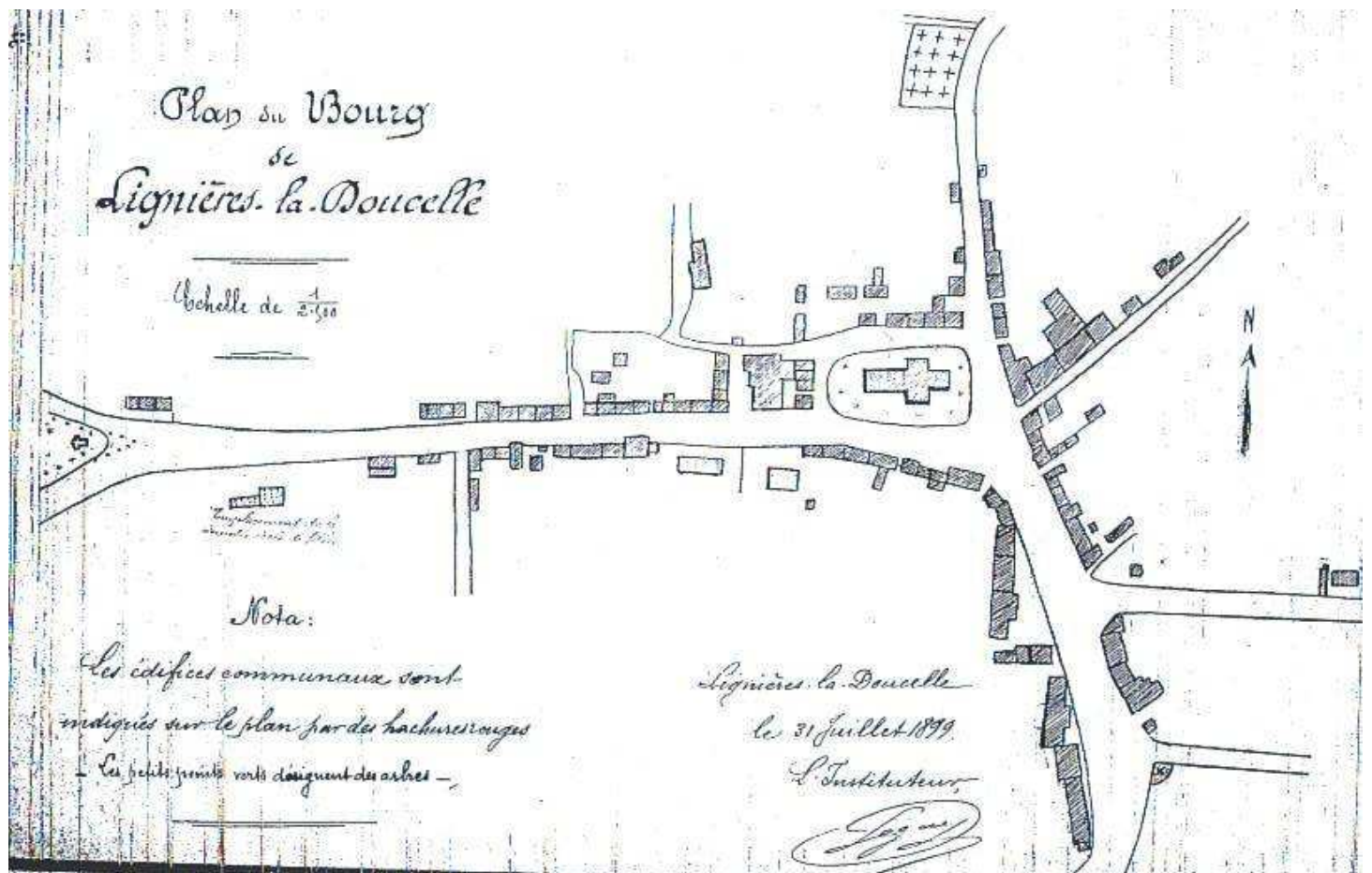
27 maisons sans étage

102 maisons avec un étage

1 maison ayant deux étages.

Il n'y a pas de monuments remarquables et le bourg n'offre aucune curiosité si ce n'est une chapelle de construction récente qui se trouve à l'ouest et qui est bâtie dans un style gothique fort élégant. Cette chapelle est due aux libéralités des sieurs Kulin, ancien curé de Lignières et Porton, ancien vicaire de Villepail. Les étrangers ne manquent pas de la visiter.

Le bourg ne possède qu'une place, celle de l'église qui vient d'être nivelée, entourée de bordures en granit et plantée de platanes du plus bel aspect. Autrefois le cimetière entourait l'église comme cela se voit encore dans quelques villages (Orgères, La Pallu, La Motte Fouquet, etc. . . .). Le nouveau cimetière se trouve sur la route de Joué du Bois, à 150 mètres du centre du bourg. Il est bien entretenu et orné de beaux monuments funéraires.



Hameaux. Les principaux hameaux sont : la Dannerie qui autrefois comptait 119 hab. et qui aujourd'hui n'en compte plus que 60 ; ce hameau a été entièrement détruit par un incendie il y a 30 ans ; les Etinoux (59 h.) ; la Pâquerie (53 h.) ; St Morice (42 h.) ; la Trévannière (35 h.) ; les Senaillères (25 h.) ; les Noës (25 h.) ; la Touchefouillère (23 h.) etc. Il n'existe plus de château à Lignières.

Eglise. L'église date de 1712. Elle est située au centre du bourg et bâtie dans un style (grec Mansard) unique dans son genre dans la Mayenne. Elle fût construite sous la direction du sieur Abel Maudoux, curé de Lignières de 1707 à 1736, qui en paya les frais, sauf une somme de cinq cent francs que la fabrique déboursa et le tableau du maître autel qui fût donné par le seigneur de l'époque. Ce tableau et les autels furent détruits pendant la Révolution. Les vitraux ; au nombre de 6, représentent les mystères du Rosaire. Ils ont été fournis par le sieur Le Diers, verrier à Argentan. Les peintures intérieures sont très belles. Le chœur est paré en mosaïques. La chaire est en bois sculpté, style renaissance. Le vieux clocher en bois, qui menaçait de crouler, vient d'être abattu. Des ouvriers travaillent actuellement à la construction d'une tour qui sera surmontée d'un clocher aux formes élégantes.

Écoles. La commune possède deux écoles : une pour les garçons et l'autre pour les filles. Celle des garçons qui comprend en outre une salle de mairie, date de 1848. Elle est située sur

la route de Carrouges à une distance de 205m. du bourg. Des améliorations y ont été apportées en 1893 (construction d'un préau couvert, d'un parquet en chêne, d'un mur de clôture etc...)

L'école des filles est dans un état déplorable ; mais elle va être remplacée par une nouvelle école, qui sera belle et spacieuse, que la municipalité se propose de faire édifier au printemps prochain sur le bord de la route départementale N° 21, à l'ouest du bourg. Le devis estimatif des travaux, y compris l'achat du terrain et du mobilier scolaire s'élève à la somme de 28 000 f sur laquelle la commune aura à verser celle de 19880.

Une école libre de filles est en construction.

On a fort peu de documents sur les écoles avant et après la Révolution. On lit cependant dans « l'instruction populaire dans le département de la Mayenne, avant 1790 » de Mr l'Abbé Angot, ce qui suit :

Ecole de garçons : « Le peuple paraît instruit » dit le registre de l'état du diocèse en 1778.

Ecole de filles : « au mois d'octobre 1700, Monsieur Jouamault, le zélé promoteur de toutes les œuvres charitables, écrit à la supérieure générale de St Lazare, au sujet de l'établissement d'une école à Lignières : « Nous sommes aussi en cours de collecter la somme de mille ou 1200 livres que Madame la Comtesse de Tillers, la douce ----, m'a voulu donner, pour servir de fondations à une maîtresse d'école dans une de ses paroisses, Linières »

Les communautés auxquelles Mr Jouamault s'était adressé, ne purent accepter ces propositions ; mais l'établissement n'en fût pas moins fondé ; grâce à la bienfaitrice parade du 29 février 1704, devant Dudond, notaire ; ce furent les sœurs de la Chapelle au Riboul qu'en prirent la direction. Sœur anne Lesage fut la première titulaire comme nous l'apprend son épitaphe qui est inscrite sur une pierre tombale qui orne la sacristie : « icy git le corps de anne Lesage première maîtresse d'école de Ligniere ».

Jusqu'en 1824, l'enseignement fut donné à Lignières par des maîtres et maîtresses privés dans des locaux privés (granges, maisons inhabitées en autres), la commune n'ayant pas de local spécial. A cette époque (1824) un sieur Charles Vannier-Lavaindinière, curé de la paroisse, donna à la commune, par un acte passé devant Mr Turpin-Prodrière, notaire à la résidence de Lignières, le 14 juillet 1824, une maison sise au centre du bourg et destiné à loger un instituteur et deux institutrices congréganistes. Cette donation fut approuvée par ordonnance royale du 24 avril 1825 (arch.com.).

C'est pourquoi, jusqu'en 1848, époque de la construction de l'école de garçons, les deux écoles furent réunies dans le même local, c'est-à-dire dans la maison en question.

Voici maintenant la liste des institutrices et instituteurs qui se sont succédé à Lignières depuis 1824 :

Institutrices :

1. Madame Hervé
2. Madame Sœur Ménager
3. Madame Sœur Bauzy (l'institutrice actuelle)

Instituteurs :

1. Mulochand
2. Mottier
3. Froger
4. Lemaitre
5. Côme Père
6. Côme Fils
7. Lemeunier
8. Leguy (l'instituteur actuel)

Tableau de la fréquentation scolaire du 1^{er} octobre 1889 au 1^{er} octobre 1899

Années scolaires	Elèves au dessous de 6 ans	Elèves de 6 à 13 ans	Elèves au dessus de 13 ans	Garçons	Filles	Totaux
89-90	14	162	14	90	100	190
90-91	21	153	14	89	99	188
91-92	20	158	10	90	98	188
92-93	19	163	6	85	103	188
93-94	20	161	9	89	101	190
94-95	14	152	8	86	98	184
95-96	18	159	10	90	97	187
96-97	19	159	8	87	99	186
97-98	21	160	7	89	99	188
98-99	16	164	3	78	105	183

Administration. La commune de Lignières-la-Doucelle comprend 505 électeurs (liste électorale de 1899). Elle est administrée par un Maire, assisté d'un Adjoint et d'un Conseil Municipal composé de 16 membres.

L'instituteur remplit en même temps la fonction de secrétaire de la Mairie. Il touche un traitement annuel de 300 f.

Les Maires qui ont administré la commune sont : MM. Delaunay, Liberge, Lemarchand, Gérard, Lecomte, Tréton Jean, Hermon, Gautier, maire depuis 1892.

Pendant la guerre de 1870-1871, la commission municipale se composa des sieurs Briffault, notaire, présidents Desrochers, Treton Jean, Boullier P et Drouet Th.

Les finances sont dans un excellent état. Chaque année le budget se solde par un excédent de recettes. La commune n'est imposée extraordinairement que de 1³ depuis 1896 et ce, pendant 30 ans, pour remboursement d'un emprunt de 2600 f nécessaire à l'acquisition de terrains pour l'élargissement du chemin d'intérêt commun n° 21, partie comprise entre le bourg et la Veltière. Une nouvelle imposition de 9° 7 également pendant 30 ans et à partir de 1901, a été votée à la session de mai dernier en vue de payer les annuités d'un nouvel emprunt de 19880 f. contracté à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de l'école des filles. Pour l'année 1899, la valeur du centime a été fixée à 117f, 40.

Le Percepteur de la réunion de Couptrain est en même temps Receveur municipal de la commune de Lignières la Doucelle. Les remises s'élèvent à 469f.

Les propriétés communales se composent des chemins, tant vicinaux que ruraux, des landes, des excédents de terrains et des édifices communaux (écoles, église, presbytère).

Services divers. L'enseignement est donné par deux instituteurs laïcs et une institutrice congréganiste de la congrégation d'Erion.

Le culte catholique est le seul professé à Lignières. A sa tête se trouve un desservant assisté d'un vicaire.

Le plus ancien curé de Lignières est Mr Charles Le Vannier, curé depuis le 14 7bre 1608 jusqu'à ?. il avait pour vicaire Mathurin le Bedel. Viennent ensuite : Alexandre le Gauthier (1640 - ?), François de Guernon (1668 - 1680), Charles Leory (1680 - 1704), François Chevallier (1704 - 1707), Abel Maudoux (1707 - 1736), Urbain Loret de Boulay (1738 - 1741), F. de Courcelles (1741 - 1751), Paul Sancourt (1751 - 1758), de Rosnay (1758 - 1787), Lemal (1787 - ?), Rousier, prêtre constitutionnel, fut curé pendant quelques temps, Letourneur (1801 - 1802), Lemal revenu de l'exil, est curé à nouveau de 1802 - 1808), Levayer (1808 - 1809), Martin (1809 - 1812), Charles Le Vannier (1812 - 1830), Julien Saulnier (1830 - 1841), Jean Kulin (1841 - 1865), mort doyen à Pré en Pail, Patrice Delaunay (1865 - 1878) encore doyen de Montours, Jean Bè Ledru (1878 - 1884) et Adolphe Eugène le curé actuel (arch. de la paroisse).

La commune ne possède ni garnison ni compagnie de sapeurs pompiers, ni hôpital, ni crèche, ni bureau de bienfaisance. Il existe seulement une commission administrative qui se confond avec la commission d'assistance médicale et pharmaceutique.

Suivant testaments et codicille en date des 4 juillet 1880 et 21 juillet 1886, madame Boul, née adeline Gautier, propriétaire à Ciral (Orne), a donné aux pauvres de Lignières la moitié de la ferme de l'Étre au roi situé en la dite commune.

Une étude de notaire existe depuis 1650 mais, jusqu'en 1816, le siège de l'étude fut à Orgères. A cette époque, les minutes furent apportées à Lignières et y sont demeurées. Les notaires qui ont occupé cette charge depuis 1729 sont: MM Forton Jacques, Delaunay, Forton J.fils, Fourey-Turpin, Prodolière, Turpin fils, Gauthier (le père de mr Gautier le maire actuel et ancien notaire lui même), Briffault, Granger et Boulier, notaire depuis 1892.

Sociétés diverses. Néant.

œ Démographie

En 1896, lors du dernier recensement, il y avait à Lignières :

82 hameaux ou sections

517 maisons habitées

518 ménages

1620 habitants

Les 518 ménages se divisaient en :

98 ménages d'individus isolés

Et 420 ménages de famille

Ces 420 ménages de famille comprenaient :

134 ménages de 2 personnes

92 ménages de 3 personnes

80 ménages de 4 personnes

61 ménages de 5 personnes

29 ménages de 6 personnes

Et 24 ménages de 7 personnes et au dessus

Au point de vue sexe il y avait :

Hommes : 786

Femmes : 824

Qui se répartissent ainsi que l'indique le tableau ci-dessous

Âges	Sexe masculin	Sexe féminin	Totaux
0 à 4	76	73	149
5 à 9	62	60	122
10 à 14	53	59	112
15 à 19	68	58	126
20 à 24	37	61	98
25 à 29	55	45	100
30 à 34	55	57	112
35 à 39	43	42	85
40 à 44	44	46	90
45 à 49	46	55	101
50 à 54	43	52	95
55 à 59	56	50	106
60 à 64	41	53	94
65 à 69	37	20	57
70 à 74	28	28	56
75 à 79	29	26	55
80 à 84	9	6	15
85 à 89	5	2	7

Au point de vue de l'état civil il existait :

Etat civil	Masculin	Féminin	Totaux
Célibataires	412	394	806
Mariés	328	335	663
Veufs	47	94	141
Divorcés		1	1

En 1898 la mairie a enregistré :

Naissances : 25

Mariages : 19

Décès : 42

On remarque à Lignières beaucoup de personnes âgées (55 au dessus de 75 ans). Aussi la durée moyenne de la vie est elle de 43 ans, chiffre supérieur à la durée moyenne qui est de 33 ans. Cette longévité vient au pays qui est très sain, aux habitations qui sont salubres, à la nourriture qui est bonne et à l'activité des gens.

La propriété est très divisée. On compte seulement :

2 fermes au dessus de 20 hectares

4 fermes au dessus de 15 hectares

7 fermes au dessus de 10 hectares

Le reste se compose de bordages variant entre 2 et 10 hectares.

Les ouvriers agricoles (domestiques) gagnent en moyenne 300f par an, quand ils sont à l'année, ou 1f25 par jour quand ils travaillent à la journée et sont nourris par le propriétaire.

La journée moyenne est de 12 heures excepté lors des travaux de la fenaison et de la moisson où on ne compte plus les heures. Dans ce cas, le prix de la journée est de 2f. les femmes gagnent la moitié du salaire des hommes.

Quant aux ouvriers galochiers ils travaillent à l'atelier ; leur salaire quotidien est d'environ 3f et la durée du travail de 12h. D'ailleurs ils travaillent à leurs pièces, c'est-à-dire que plus ils travaillent et font de galoches plus ils gagnent. Quelques ouvriers parviennent à gagner jusqu'à 4f50 et même 5f par jour.

Le commerce local ne nécessitant pas d'employés spéciaux, il n'y a pas lieu d'en parler.

Quant à l'instruction, elle a fait de grands progrès. Il y a 10 ans, 1 conscrit sur 5 déclarait ne savoir signer, voire même lire. L'année dernière, lors de la formation de la classe 1898, tous les conscrits étaient lettrés.

os Histoire

Un philosophe a dit que les peuples qui n'avaient pas d'histoire étaient des peuples heureux. S'il en est ainsi, Lignières est, sans contredit, une commune heureuse, car les documents ou archives ----- possédés sont loin d'être intéressantes et de renfermer matière à chronique.

Ce doit pourtant être une commune fort ancienne qui a été autrefois le siège d'un canton comprenant les communes de Lignières, Orgères, La Pallu et St Calais du Désert.

Colbert n'oublia point Lignières dans la répartition de l'impôt de la gabelle. Un manuscrit de la bibliothèque Mazarine à Paris nous apprend, qu'en 1664, cette commune était imposée pour une somme de 5250 livres.

La commune de Lignières a appartenu longtemps à la famille des Doucelle, puis aux princes de Rohan et enfin aux comtes Fanneguy le Veneur, dont un descendant habite encore aujourd'hui le château de Carrouges. Cette dernière famille y possédait un château à Resné, qu'elle laissa tomber en ruines lorsque celui de Carrouges fut construit vers le seizième siècle. Elle avait créé un prieuré au dit lieu de Resné. Elle était également propriétaire des importantes fonderies et forges du Moulin-Lassue dont on voit encore les traces.

Un poste de maréchaussée avait été aussi établi par elle à Lignièrès. Ce poste comprenait cinq cavaliers. On voit encore une vieille maison aux murs épais et aux fenêtres étroites, garnis de solides barreaux en fer, qui devait servir de maison de détention ou de prison. Cette maison sert aujourd'hui de boutique de maréchal.

Pendant la période révolutionnaire le pays fut bien troublé. Plusieurs habitants faillirent perdre la vie. L'église fut fermée; mais des prêtres tels que les nommés Thommeret et De Roosnay, baptisaient et mariaient en secret (arch. de la par.)

En 1848, la commune était acquise aux idées libérales. On en a la preuve dans une délibération du 31 décembre de la même année, aux termes de laquelle le Conseil vota, à l'unanimité, à l'achat d'un drapeau national qui existe encore (arch. com). Une garde nationale fut établie à cette époque. Mais il faut dire aussi que le même conseil, par délibération en date du 23 mars 1856, votait une adresse de « sympathie et de profond attachement » à sa majesté l'empereur Napoléon III, à l'impératrice et au prince impérial. (arch. de la com. Reg. des D).

En 1870, une commission municipale fut nommée ; elle se composa de 5 membres dont nous avons déjà donné les noms.

Depuis cette époque, la commune de Lignièrès la Doucelle a augmenté dans de notables proportions, son réseau vicinal, amélioré ses chemins ruraux, embelli le bourg qui est très coquet maintenant et encouragé l'enseignement en votant des crédits pour les prix à décerner aux élèves à la fin de chaque année scolaire et pour l'établissement d'un cours d'adultes où les jeunes gens viennent nombreux depuis 7 ans, réapprendre ce qu'ils ont oublié et acquérir de nouvelles connaissances.

Une assemblée a lieu à Lignièrès, le 15 Poût de chaque année.

Les habitants ont des mœurs paisibles, ils sont travailleurs et économes. Aussi, est-ce une des plus riches communes du canton de Couptrain. C'est elle qui s'acquitte le mieux de ses contributions. Rarement le percepteur a besoin d'exercer des poursuites contre les contribuables. Deux fois par an, à carnaval et quand le moment est venu de tuer le porc traditionnel, les habitants se réunissent en famille pour manger les crêpes ou les rilles non moins traditionnelles. Dans ces réunions, d'où la bonne chère n'est pas bannie, on parle des affaires, on rit, on chante, on conte des historiettes et on termine par une partie de cartes ou de dominos, à la manière des normands dont les lignériens ont les mœurs, étant sur la lisière de la Normandie et même enclavés dans cette ancienne et belle province.

Le langage est un mélange de français et de patois bas manceau assez correct. Un seul mot que l'on répète souvent choque l'oreille : c'est le mot cher qui a ici la signification du mot

d'avantage, ainsi on dit fréquemment : il a récolté plus cher de blé que l'année dernière, il travaille plus cher, elle gagne plus cher, etc... etc...

En résumé, Lignières est une commune charmante à tout point de vue. Les étrangers y trouvent une franche et cordiale hospitalité. Aussi, après un séjour de quelques mois regrettent ils de la quitter. Les regrets sont plus amers encore lorsque le séjour se compose d'années passées au milieu des braves gens qui ne demandent qu'une chose : vivre en paix avec leurs semblables

Lignières la Doucelle, le 31 juillet 1899

L'instituteur

Mr Leguy